

Annonces légales

SAS HERMA NOT

titulaire d'un Office Notarial
à ANNONAY (Ardèche),
8 Place de la Liberté

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sébastien GUILLAUMA, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée « HERMA NOT », titulaire d'un Office Notarial à ANNONAY, 8 Place de la Liberté, le 12 décembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **HOMINI**.
Le siège social est fixé à : SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY (07100), 65 Allée de la Syrah Les Coteaux de Chalamas.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 100 parts de 10,00 euros chacune.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Les gérants de la société sont : Monsieur Wilfrid GUILLAUME et Madame Séverine SUSINI-DUCOQ, son épouse, demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY (07100), 65 Allée de la Syrah Les Coteaux de Chalamas.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUBENAS.

Pour avis
Le notaire

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du C.C Article 1378-1 C.P.C

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 25 avril 2020 à ANTRAIGUES (07530), déposé au rang des minutes de Me MASSEBEUF, Notaire à AUBENAS (07200) suivant procès-verbal du 8 janvier 2026, dont la copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de PRIVAS, le 9 janvier 2026,

Monsieur Francis Jean **REYNET**, en son vivant retraité, demeurant à VALLEES D'ANTRAIGUES-ASPERJOC (07530) 34 Place de La Forge Antraigues, célibataire, né à AUBENAS (07200), le 30 mai 1963, décédé à AUBENAS (07200) (FRANCE), le 10 septembre 2025 a institué un légataire universel.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me MASSEBEUF, 07200 AUBENAS-3A, avenue de Bellande- BP 20019, Notaire chargé du règlement de la succession, CRPCEN 07009 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PRIVAS de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament contenant copie de ce testament.

Pour insertion
Le Notaire

TEM SO NUTRITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 780 Chemin de la Gazelle
07470 LACHAPELLE GRAILLOUSE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACHAPELLE GRAILLOUSE du 1er janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : TEMSO NUTRITION

Siège social : 780 Chemin de la Gazelle
07470 LACHAPELLE GRAILLOUSE

Objet social :

- L'achat et la vente de compléments alimentaires destinés aux animaux d'élevage.

- La pratique du shiatsu sur les animaux.
- La réalisation de formations au shiatsu et à la méthode OBSALIM.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 6 000 euros

Gérance : Madame Fanny SIRGUEY, demeurant 780 Chemin de la Gazelle 07470 LACHAPELLE GRAILLOUSE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUBENAS.

Pour avis
La Gérance



OFFICE NOTARIAL 1705
Benoît ANCEL - Alexis LUIGGI
Notaires
47 rue Henri Poincaré – BP 50252
54005 NANCY CEDEX

SCI BOUTIERES BIEN ETRE

Société civile immobilière
au capital de 130.000,00 €
Siège : 6 rue Louis Vincent
07160 LE CHEYLARD
RCS AUBENAS 515 398 568

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant acte reçu par Maître LUIGGI, notaire à NANCY, le 20 décembre 2025, et à compter de cette date, Monsieur Stéphane THOMAS, demeurant à BOUST (57570), 12 rue du Général de Gaulle, et Monsieur Arnaud THOMAS, demeurant à BELFORT (90000), 1 avenue Jean Moulin, ont été nommés gérants en remplacement de Madame Michèle-Marie BROGARD, veuve THOMAS, démissionnaire, et le siège social a été transféré à BOUST (57570), 12 rue du Général de Gaulle.

Modifications statutaires en conséquence.

Avis de constitution

Svt acte reçu par Me Sébastien DENOITS, Notaire Associé de la SARL "Johan MONT-BARBON, Geoffroy DUNAND, Nadège PARICAUD, Sébastien DENOITS, notaires associés ", titulaire d'un Office Notarial à VALENCE (26000), 82 A Boulevard Pierre Tézier, le 7 juin 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI DU DOMAINE DE LEYRE**.

Siège social : LAMASTRE (07270), 4550 route de Gilhoc

Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits biens.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Capital social fixé à : DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE EUROS (287.000,00 EUR) en apports immobiliers.

Toutes les cessions de parts, à l'exception des cessions par Mme Laurence ABATTU à ses enfants, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants sont Mme Alexia ABATTU épouse DUFOUR dt CRAPONNE (69290) 4 rue du Goddard, et M. Dorian ABATTU, dt à VALENCE (26000) 17 rue Romy Schneider, et M. Jean-Marc ABATTU, dt à BOURG-LES-VALENCE (26500) 69 Chemin du Valentin.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUBENAS (07200).

Pour avis
Le notaire.

SARL GARAGE FRANC DENIS

SARL en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
3425 Route du Pont de Boyon
Le Serre du Poux
07000 PRANLES
477 676 506 RCS AUBENAS

Dissolution anticipée

L'AGE réunie le 05/01/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Denis FRANC, demeurant 2345 Route du Pont de Boyon, Le Serre du Poux, 07000 PRANLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3425 Route du Pont de Boyon, Le Serre du Poux, 07000 PRANLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUBENAS, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

LOUIS CHEZE ET SES ENFANTS

Société civile immobilière
au capital de 27 000 euros
Siège social : Pangon
07340 LIMONY
797 545 571 RCS AUBENAS

Aux termes d'une délibération en date du 07/01/2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Mme Camille CHEZE demeurant 85 route de Plasson 07340 SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX et Mr Benoît CHEZE demeurant Lieudit Gros Pangon 07340 LIMONY sans limitation de durée à compter du 01/01/2026. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de AUBENAS.

Pour avis
La Gérance

SCEA DOMAINE CHEZE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 3 963,67 euros
Siège social : "Pangon" - LIMONY
07340 SERRIERES
413 761 610 RCS AUBENAS

Modification des dirigeants

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée "SCEA DOMAINE CHEZE" réunis en assemblée générale ordinaire le 07/01/2026 a décidé de nommer en qualité de cogérants Mme Camille CHEZE demeurant 85 route de Plasson - 07340 SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX et Mr Benoît CHEZE demeurant Lieudit Gros Pangon - 07340 LIMONY sans limitation de durée à compter du 01/01/2026. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de AUBENAS.

POUR AVIS

La gérance

"SARL LOUIS CHEZE"

Société à responsabilité limitée
au capital de 585 000 euros
Siège social : Pangon
07340 LIMONY
484 345 285 RCS AUBENAS

Aux termes d'une délibération en date du 06/01/2026 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Mme Camille CHEZE demeurant 85 route de Plasson 07340 SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX et Mr Benoît CHEZE demeurant Lieudit Gros Pangon 07340 LIMONY sans limitation de durée à compter du 01/01/2026.

Pour avis
La Gérance

LOUIS CHEZE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 124 078 euros
Siège social : Pangon 07340 LIMONY
808 602 080 RCS AUBENAS

Changement de Directeur Général

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 06/01/2026, il résulte que Mme Camille CHEZE demeurant 85 route de Plasson - 07340 SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX et Mr Benoît CHEZE demeurant Lieudit Gros Pangon - 07340 LIMONY ont été nommés directeurs généraux de la société.

POUR AVIS

Le Président

GFV CHEZE LOUIS

Groupeement Foncier Agricole
au capital de 1 043 371 euros
Siège social : Pangon
07340 LIMONY
827 805 375 RCS AUBENAS

Modification du capital

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25/10/2020 que le capital social a été augmenté de 520 161 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cent vingt-trois mille deux cents dix euros (523 210 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million quarante-trois mille trois cent soixante et onze euros (1 043 371 euros).

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de AUBENAS.

Pour avis
La Gérance



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

APPEL À CANDIDATURES

AS 07 26 0008 01 : superficie totale : 7 ha 51 a 80 ca dont 3 ha 28 a 45 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : MALARCE-SUR-LATHINES (7 ha 51 a 80 ca) - '0637 CHE DU MAS GUILHEM' : B-370 - '0639 CHE DU MAS GUILHEM' : B-372 - 'LES BAUMELLES' : B-358-359-360-367-369-371-373-374-376-377 - 'LES BAUMELLES BASSES' : B-378-380-382-383-385-386-387-395 - 'MELIERE' : B-124. Zonage : CN. Occupation : Libre

AS 07 25 0252 01 : superficie totale : 2 ha 90 a 00 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : SARRAS (2 ha 90 a 00 ca) - 'BEAUDET' : F-373-374-375-378-382-383-384-388-389-390-391-392-393-397-398-401-402-405-408-412. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 26 0014 01 : superficie totale : 1 ha 07 a 46 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : OZON (1 ha 07 a 46 ca) - 'LES CHATAIGNIERS' : C-1567-1568-1570-1574-2092-2094-2096. Zonage : A. N. Occupation : Libre

AS 07 26 0016 01 : superficie totale : 99 a 92 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : ISSARLES (99 a 92 ca) - 'LES ARCIS' : AB-432-448-451. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0015 01 : superficie totale : 3 ha 81 a 90 ca dont 2 ha 26 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY (3 ha 81 a 90 ca) - '0271 CHE DE BRAMEFAN' : B-37 - 'LES BLACHES' : B-34-35-585-586-588-593-599. Zonage : N. A. Occupation : Libre

AS 07 25 0271 01 : superficie totale : 10 ha 69 a 60 ca dont 8 ha 84 a 30 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTREAL (61 a 00 ca) - 'LES FADES' : A-122 - 'TOUFACHE' : A-1580. ROSIERES (10 ha 08 a 60 ca) - 'LA GRANGE' : A-102-129 - 'TERRONDE' : A-282-285 - 'CHAMBONNE' : B-129-130-131 - 'LE PLANAS' : B-53-54-56 - 'LE VIGNAL' : B-159 - 'LES CONCHIS' : B-38-50-52 - 'PLANAS' : B-310-311-312-313-314-315-322 - 'LES TREPELOUX' : C-35. Zonage : MONTREAL : N - ROSIERES : N. A. Occupation : Libre

AS 07 26 0013 01 : superficie totale : 14 ha 59 a 86 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-JEAN-LE-CENTENIER (14 ha 59 a 86 ca) - 'CROS' : AK-68-69-70 - 'MALAVAS EST' : AK-74-75-76-77-78-79-80-81-83-84-85 - 'BOURBOULET' : AL-40-41-42-43-51-59-60-61-62. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0006 01 : superficie totale : 1 ha 15 a 14 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE (1 ha 15 a 14 ca) - 'LA FONTAINOU' : C-653-708-710-730-734-737. Zonage : CN. Occupation : Libre

AS 07 26 0017 01 : superficie totale : 15 ha 95 a 72 ca dont 10 ha 11 a 45 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance et Dépendance . Parcellaire : VILLE-NEUVE-DE-BERG (15 ha 95 a 72 ca) - '0785 CHE DE ROUVEYROLLE' : H-36 - 'LA ROUVEYROLLE' : H-29-34-35-37-38-39-40-41-42 - 'SERRE D ONDE' : H-13-14 - 'MONTLACHER' : I-87-88-89-90-91-92. Zonage : N. A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **06/02/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr

MAITRE Cilia PECHOUX, NOTAIRE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 23 mars 2015, **Monsieur Alain Régis Clément FAURE**, né à LYON 7EME, le 08 octobre 1933, demeurant à PRIVAS (07000), 6 boulevard de Lancelot, célibataire, décédé à PRIVAS, le 06 décembre 2025, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Cilia PECHOUX, notaire à PRIVAS (07000), 15 avenue Clément Faugier, suivant procès-verbal en date du 09 janvier 2026, dont une copie authentique a été adressée pour enregistrement au tribunal judiciaire de PRIVAS. L'opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Cilia PECHOUX, notaire à PRIVAS, référence CRPCEN : 07002, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Privas de la copie authentique du procès-verbal susvisé.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession

Aux termes d'une Assemblée Générale constitutive a été créé l'**Association Forestière du Mourier** à La Valette sur les communes de Satillieu et Lalouvesc 07, enregistrée par la préfecture de L'Ardèche le 5 01 2026.

L'objet est la création et l'entretien de voirie forestière, le regroupement de travaux sylvicoles.

Durée illimitée.

Le siège social est fixé au domicile du président : René SABATIER, 87 allée des Mûriers 07430 Saint CLAIR

L'ELEVAGE DU MURET

SARL au capital de 24076,00 €
Siège social : 75 Chemin du Muret
07270 Empurany
RCS Aubenas 884 499 534

Dissolution anticipée

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2025, il a été nommé liquidateur Mme RISBEC Amélie demeurant 75 Chemin du Muret 07270 Empurany et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social de l'entreprise.

Mention en sera faite au RCS de Aubenas.

SERVICE AGRICOLE

SASU Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
22 PLACE LEOPOLD OLLIER,
07140 LES VANS
Numéro RCS : 949 617 880
Inscrite au R.C.S. de AUBENAS

Publication en application des articles R210-3 et R 210-9 du Code de commerce. La société est détenue par un nouvel associé unique. Ce changement n'a pas entraîné de modification statutaire. La dissolution de la société en application de l'article 1844-5, 3ème alinéa, du Code Civil a été décidée le 08/01/2026. Les détails de cette opération figureront dans une annonce à publier au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales à la diligence du Greffier.

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les **SERVICES PLUS** du journal ?

- ✓ Attestation de parution immédiate par mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

T. 04 75 64 90 20
T. 06 09 88 11 33
legales@avenir-ardeche.fr